

Séance du 20 octobre 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 14 octobre 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mmes Durruty, Bisauta, MM. Soroste, Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoints ; MM. Esmieu, Salducci, Pocq, Arcouet, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Aragon, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Millet-Barbé à Mme Brau-Boirie ; Mme Lauqué à M. Lacassagne ; Mme Juzan à Mme Duhart ; Mme Langlois à M. Esmieu ; M. Lalanne à M. Escapil-Inchauspé ; M. Salanne à Mme Durruty ; Mme Picard-Felices à Mme Herrera Landa ; M. Artiaga à M. Etcheto.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Ugalde présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **CULTURE ET PATRIMOINE** - DIDAM - Exposition photographique « Lucien Clergue – les Suds » - Conventions de partenariat avec l'Association pour le Comité Lucien Clergue et avec la Galerie Anne Clergue.

Depuis avril 2015, le DIDAM s'est affirmé comme un lieu d'expositions temporaires sur la rive droite de Bayonne présentant de grandes figures de l'art contemporain et des expositions d'associations ou de collectifs locaux. Cet espace a pris désormais toute sa place dans le paysage artistique et, bien qu'ouvert à la création sous toutes ses formes, la programmation 2016 a offert l'opportunité de positionner le DIDAM comme un espace de dialogue privilégié autour de la photographie.

Preuve de l'affirmation de cette ligne artistique, une exposition d'envergure autour de Lucien Clergue, figure emblématique de la photographie en France succède ainsi aux expositions « Carlos Saura » de La Fábrica, « 1808 – Ornement et délit » du photographe et plasticien José Ramón Aís et « Jeu de balle – Frédéric Lefever » en partenariat avec le Frac Aquitaine.

Lucien Clergue, né à Arles en 1934, est décédé le 15 novembre 2014. Ses premiers travaux sont marqués par la mort, les bombardements, les traces de la guerre, les charognes des rives du Rhône. Puis ce seront les nus apaisants de la mer, les paysages de Camargue et les éléments qui la composent : l'eau, le sable, les herbes, les signes du vent. Passionné de tauromachie, il offrira au monde photographique des images inoubliables de corridas, au titre desquelles des photos du Cordobés à Nîmes et à Bayonne qui seront présentées au DIDAM. Il consacra également une grande partie de son œuvre à immortaliser la vie bouillonnante des gitans des Saintes-Marie-de-la-Mer, la danse, les enfants rieurs, les hommes au visage franc et dessiné par le temps.

Sa création a été fortement influencée par ses amitiés avec de grands artistes comme Jean Cocteau ou Pablo Picasso. Il découvre et lance le gitan Manitas de Plata avec qui il fera le tour du monde. Il côtoie des écrivains tels que Saint John Perse et Michel Tournier, artistes de son temps qu'il photographie régulièrement. En 1968, il fonde avec ce dernier, le Festival international de photographie d'Arles qui chaque année en juillet accueille les photographes les plus célèbres. Il est aussi le premier photographe à être élu membre de l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France en 2007. Il a publié plus de 75 livres, réalisé une vingtaine de courts et moyens métrages. Ses œuvres figurent dans les collections des plus grands musées, une exposition lui ayant été notamment consacrée de novembre 2015 à février 2016 au Grand Palais à Paris.

Elaborée en coproduction avec l'Atelier Lucien Clergue, grâce à la complicité de sa veuve Yolande Clergue et de sa fille Anne Clergue, l'exposition au DIDAM présentera 72 photos en noir et blanc sur les thèmes privilégiés de l'artiste : les nus, les sables graphiques et mouvants, les gitans des Saintes-Marie-de-la-Mer, l'afición et la tauromachie dans les jeux d'ombre et de lumière et les portraits fascinants des « toros » et de leurs toreros.

Ouverte au public du 5 novembre 2016 au 15 janvier 2017, cette exposition intitulée « Lucien Clergue – les Suds » est promise à une forte fréquentation puisqu'elle constituera d'une part en novembre le projet-phare du premier Mois de la Photo à Bayonne et elle pourra répondre par la suite à l'affluence touristique locale et transfrontalière qui entoure la période des fêtes de fin d'année.

Un programme de médiation sera proposé pendant toute la durée de l'exposition : visites commentées, rencontres-débats avec des photographes bayonnais, conférence et concert avec l'association Gadjé Voyageurs dans le cadre de la Semaine de la Diversité et actions en direction du jeune public.

Le commissariat artistique et la sélection des œuvres sont assurés par Anne Clergue, commissaire de l'exposition. Les services de la Ville accompagnent la production de l'exposition en termes de communication-presse, vernissage, montage technique, surveillance et médiation. Pour ce faire, elle met à disposition l'espace temporaire d'exposition du DIDAM ainsi qu'un budget de 22 500 € comprenant les postes de dépenses cités ci-dessus, la location de l'exposition auprès du Comité Lucien Clergue, propriétaire des œuvres, à hauteur de 5 000 € TTC et les frais de commissariat de Madame Anne Clergue à hauteur de 9 000 € TTC.

Deux conventions de partenariat, l'une avec l'Association pour le Comité Lucien Clergue et la seconde avec la Galerie Anne Clergue à Arles formalisent les obligations réciproques des parties.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de ces conventions et d'autoriser Monsieur le Maire à les signer.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Dominique Foulon
Directeur Territorial